

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 4 mai 2015, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier et Paul-André Bégin, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont absents : Jean-Claude Gagnon et Bernard Barlow, conseillers.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Vicky Labranche, inspecteur en environnement et permis et Constant Roberge, directeur des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Rapport des loisirs
 - Demande d'aide financière
- F) Varia
 - Délégation de sorties
 - Dépôt des états comparatifs
 - Règlement fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina
 - Demande de soumissions « camion de voirie (pick up) »
 - Demande de soumissions « préparation plan d'intervention »
 - Demande de soumissions « travaux de pavage de certains chemins municipaux »
 - Demande de soumissions « travaux de pavage de la route William »
 - Soumissions « MG20 »
 - Soumissions « MG20B »
 - Soumissions « pierre 2 pouces net »
 - Soumissions « niveleuse »
 - Soumissions « calcium »
 - Soumissions « installation de la borne de recharge »
 - Congrès ADMQ
 - Responsable entretien de l'aménagement paysager (marina)
 - Modification à la demande de Judith Couture (CPTAQ)
 - Demande d'appui de Ferme Pinette et fils inc. (CPTAQ)
 - Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale
 - Don à la Maison de fin de vie Marie-Pagé
 - Autorisation à la Maison des jeunes (activité du 6 juin)
 - Signature de la servitude – eaux pluviales
 - Signature de la fiche de réseau de conduites d'eaux pluviales
 - Réparations de l'aréna
 - Démission de l'inspecteur en environnement et permis
- G) Rapport d'environnement et de voirie
- H) 2^e période de questions
- I) Présentation des comptes
- J) Clôture de la séance

2015-05-141

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que

proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-142 Interversión des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-143 Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 27 avril 2015, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015 et le procès-verbal de la séance spéciale du 27 avril 2015 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 8 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

La secrétaire dépose l'état comparatif des revenus et dépenses réalisés au 31 mars 2015 et ceux réalisés au 31 mars 2014. Elle dépose également l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour 2015, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont elle dispose et ceux qui ont été prévus par le budget 2015 conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

2015-05-144 Adoption du règlement no 2015-145 fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina

Attendu que tous les membres du conseil, sans exception, ont préalablement reçu, conformément à la loi, une copie du règlement au moins 2 jours juridiques avant la tenue de la séance;

Attendu que tous les membres du conseil présents confirment l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu d'adopter le règlement no 2015-145 fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

RÈGLEMENT no 2015-145

Règlement fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand désire établir une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné le 27 avril 2015;

Attendu que suite à l'installation d'une barrière levante ainsi qu'un horodateur pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina municipale, certaines modifications doivent être apportées;

Attendu que les modifications touchent particulièrement les tarifs;

Attendu que pour ne pas causer d'ambiguïté, le règlement no 2013-131 devient caduc et est remplacé dans son entièreté par celui-ci;

Attendu que tous les membres du conseil, sans exception, ont préalablement reçu, conformément à la loi, une copie du règlement au moins 2 jours juridiques avant la tenue de la séance;

Attendu que tous les membres du conseil présents confirment l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu qu'un règlement soit adopté pour décréter ce qui suit :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Les frais d'accès à la rampe de mise à l'eau pour les résidents et les payeurs de taxes de Saint-Ferdinand sont les suivants :

Gratuit : pour les canots, les planches à voile, les pédalos et toutes embarcations non motorisées.

40 \$ par jour : pour les embarcations motorisées.

40 \$ par jour : pour chaque moto-marine.

OU

30 \$ pour les embarcations motorisées ou 60\$ pour chaque moto-marine pour un billet de saison.

Article 3

Les frais d'accès à la rampe de mise à l'eau pour les non-résidents et les non-payeurs de taxes de Saint-Ferdinand sont les suivants :

Gratuit : pour les canots, les planches à voile, les pédalos et toutes embarcations non motorisées.

40 \$ par jour : pour les embarcations motorisées.

40 \$ par jour : pour chaque moto-marine.

200 \$ pour une carte de membre pour les non-résidents et les non-payeurs de taxes de Saint-Ferdinand pour les embarcations motorisées. Aucune carte de membre n'est autorisée pour les moto-marines. Disponible qu'au bureau municipal.

Article 4

Les frais d'accès à la rampe de mise à l'eau pour les commerces sont les suivants :

Gratuit : pour les canots, les planches à voile, les pédalos et toutes embarcations non motorisées.

40 \$ par jour : pour les embarcations motorisées.

40 \$ par jour : pour chaque moto-marine.

OU

100 \$ pour un billet de saison (excluant les moto-marines).

Article 5

Les frais de location des quais sont les suivants :

375 \$: pour les résidents et les payeurs de taxes de Saint-Ferdinand.

550 \$: pour les non-résidents et les non-payeurs de taxes de Saint-Ferdinand.

Article 6

Les frais d'accès à la rampe de mise à l'eau pour les locataires de quais à la marina sont gratuits.

Article 7

La saison débute environ à la mi-mai et se termine le 15 septembre. Dès que les quais sont installés, les locataires d'emplacement peuvent prendre possession de leur location. La date de l'installation du quai est choisie selon la température, la hauteur du lac, l'expérience des années antérieures. Le locataire doit s'ajuster en conséquence et accepter cette situation.

Article 8

La limite est fixée selon la capacité du stationnement.

Article 9

Il est interdit d'enlever, d'abîmer les écriteaux, horodateur, barrière, poteaux et/ou toute autre installation appartenant à la municipalité.

Article 10

Il est défendu à toute personne d'allumer ou de maintenir allumé un feu aux quais et sur le terrain de la marina.

Article 11

Les contenants de verre sont interdits aux quais et sur le terrain de la marina.

Article 12

Il est interdit de stationner sur les quais et les approches.

Article 13

Il est interdit de se baigner dans les eaux autour des quais en tout temps.

Article 14

Il est interdit de pêcher sur les quais et autour des quais.

Article 15

Il est permis d'amarrer temporairement seulement (maximum une heure) pour toute embarcation.

Article 16

Il est interdit de jeter des déchets sur les quais, le terrain de la marina et dans le lac.

Article 17

La plongée sous-marine devra s'effectuer à une distance minimale de 30 mètres, sauf pour accès aux quais (avec indication).

Article 18

Il est interdit de faire commerce, location sur le terrain de la marina et sur les quais, sauf une activité parrainée par la municipalité.

Article 19

Il est interdit d'organiser, de diriger ou de participer à toutes fêtes, activités bruyantes après 22 heures, sauf une activité parrainée par la municipalité.

Article 20

Tout comportement jugé dangereux, non sécuritaire entraînera l'expulsion de la personne ayant accès sur le terrain et les quais.

Article 21

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende n'excédant pas 1 000 \$.

Article 22

Le présent règlement remplace tout autre règlement qui aurait été fait antérieurement et toute autre disposition réglementaire au même effet.

Article 23

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Maire

Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 27 avril 2015

Adoption : 4 mai 2015

Publication :

2015-05-145

Demande de soumissions « camion de voirie (pick up) »

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de demander des soumissions sur invitation auprès des fournisseurs désignés par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour la fourniture d'un camion de voirie (pick up) neuf. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-146

Demande de soumissions « préparation plan d'intervention »

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu de demander des soumissions sur invitation auprès des firmes d'ingénieurs désignées par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour la préparation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-147 Demande de soumissions « travaux de pavage de certains chemins municipaux »

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de demander des soumissions publiques pour les travaux de pavage de certains chemins municipaux. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-148 Demande de soumissions « travaux de pavage de la route William »

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu de demander des soumissions sur invitation auprès des fournisseurs désignés par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour les travaux de pavage de la route William. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-149 Soumissions « MG20 »

Considérant que le conseil municipal a reçu la soumission suivante pour la fourniture d'environ 1 800 tonnes métriques de MG20 pour l'entretien général des chemins :

Les Carrières de St-Ferdinand inc. : 13.50 \$ la tonne métrique

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de retenir la soumission de Les Carrières de St-Ferdinand inc. pour la fourniture d'environ 1 800 tonnes métriques de MG20 pour l'entretien général des chemins au taux de 13.50 \$ la tonne métrique. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-150 Soumissions « MG20B »

Considérant que le conseil municipal a reçu les soumissions suivantes pour la fourniture d'environ 8 250 tonnes métriques de MG20B pour l'entretien général des chemins :

Les Carrières de St-Ferdinand inc. : 9.70 \$ la tonne métrique

Transport Jean-Guy Breton inc. : 9.55 \$ la tonne métrique

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu de retenir la soumission de Transport Jean-Guy Breton inc. pour la fourniture d'environ 8 250 tonnes métriques de MG20B pour l'entretien général des chemins au taux de 9.55 \$ la tonne métrique. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-151 Soumissions « pierre 2 pouces net »

Considérant que le conseil municipal a reçu la soumission suivante pour la fourniture d'environ 600 tonnes métriques de pierre 2 pouces net pour l'entretien général des chemins :

Les Carrières de St-Ferdinand inc. : 13.25 \$ la tonne métrique

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de retenir la soumission de Les Carrières de St-Ferdinand inc. pour la fourniture d'environ 600 tonnes métriques de pierre 2 pouces net pour l'entretien général des chemins au taux de 13.25 \$ la tonne métrique. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-152 Soumissions « niveleuse »

Considérant que le conseil municipal a reçu les soumissions suivantes pour les services d'une niveleuse avec opérateur de 5 ans et plus d'expérience pour l'entretien général des chemins :

Excavation Pascal Binette inc. : 89 \$ l'heure
Transport Jean-Guy Breton inc. : 93.50 \$ l'heure

Il est proposé par Paul-André Bégin, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter la soumission de Excavation Pascal Binette inc. pour les services, sur demande seulement du contremaître des travaux publics, d'une niveleuse avec opérateur de 5 ans et plus d'expérience pour l'entretien général des chemins pour la période de mai à décembre 2015 au taux de 89 \$ l'heure. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-153 Soumissions « abat-poussière (calcium) »

Considérant que le conseil municipal a reçu les soumissions suivantes pour la fourniture, la livraison et l'épandage d'abat-poussière (calcium) pour l'entretien général des chemins :

Sel Warwick inc. : 568 \$ la tonne métrique
Calclo inc. : 573 \$ la tonne métrique

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter la soumission de Sel Warwick inc. pour la fourniture, la livraison et l'épandage d'abat-poussière (calcium) pour l'entretien général des chemins au prix de 568 \$ la tonne métrique. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-154 Soumissions « borne de recharge »

Considérant que le conseil municipal a reçu la soumission suivante pour l'installation d'une borne de recharge pour les autos électriques :

Faucher Électrique : 2 025 \$

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter la soumission de Faucher Électrique pour l'installation d'une borne de recharge pour les autos électriques au 375 rue Principale au montant de 2 025 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-155 Congrès ADMQ

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser les directrices Sylvie Tardif et Michèle Lacroix à assister au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra à Québec les 17, 18 et 19 juin 2015 et de défrayer les frais d'inscription de 488 \$ par personne (taxes en sus) et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-156 Responsable entretien de l'aménagement paysager (marina)

Il est proposé par Paul-André Bégin, appuyé par Renée Vigneault et résolu de retenir les services d'Hélène Toussaint, à titre de contractuelle, comme responsable de l'entretien de l'aménagement paysager de la marina pour un montant de 100 \$ par semaine pour le travail régulier et de 16 \$/h si, lors de la préparation printanière, des travaux supplémentaires sont requis et d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le

contrat de service. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-157 Modification de la demande à la CPTAQ - Judith Couture

Attendu que suite à la réception d'un avis de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) daté du 17 avril 2015, le demandeur souhaite modifier la superficie totale visée, soit 1968,75 m² au lieu de 5000 m² tel que demandé dans sa demande initiale;

Attendu que la demande faite auprès de la CPTAQ est pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 92 du rang 3 canton d'Halifax soit pour permettre l'activité commerciale de pêche à l'étang sur une superficie de 1968,75 m²;

Attendu que le lac qui sera utilisé pour pratiquer cette activité est déjà existant;

Attendu qu'il n'y aura aucune conséquence sur les activités agricoles et la production animale avoisinantes;

Attendu qu'après analyse de la demande, l'inspecteur en bâtiments et environnement confirme que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par Mme Judith Couture auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et visant à obtenir l'autorisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 92 du rang 3 canton d'Halifax pour permettre la pêche à l'étang sur une superficie de 1968,75 m². Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-158 Demande d'appui Ferme Pinette et fils inc. - CPTAQ

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Attendu que le demandeur, Ferme Pinette et fils inc., s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'aliéner et de lotir une partie des lots 700, 702 et 704 du rang 10, Canton d'Halifax à son fils M. Gyno Pinette;

Attendu que la présente demande vise une superficie de 439 000 m² ce qui représente la totalité de l'érablière qui dénombre environ 10 000 entailles;

Attendu que la superficie conservée par les vendeurs de 113.31 hectares est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

Attendu que la transaction envisagée ne viendra pas affecter l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

Attendu que cette autorisation n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'appuyer auprès de la

Commission de protection du territoire agricole du Québec, la demande de Ferme Pinette et fils inc. pour l'aliénation et le lotissement à M. Gyno Pinette une superficie de 439 000 m² sur une partie des lots 700, 702 et 704 du rang 10, Canton d'Halifax. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-159

Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale

Considérant que la Semaine de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai et que le slogan « *Prenez une pause, dégagez votre esprit* » souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et des Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne <acsm.qc.ca>;
- en organisant une « pause » collective;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu de proclamer, par la présente, la semaine du 4 au 10 mai 2015 Semaine de la santé mentale dans la municipalité de Saint-Ferdinand et d'inviter tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfiques « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-160

Don à la Maison de fin de vie Marie-Pagé

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu de faire un don de 50 \$ à la Maison de fin de vie Marie-Pagé en soutien à leurs activités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-161

Autorisation à la Maison des Jeunes (activité du 6 juin)

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser la Maison des Jeunes La Traversée 12-18 ans inc. de s'installer sur la rue Principale en face du numéro civique 201, en face de la marina et en face du numéro civique 1134 le samedi 6 juin 2015 (en cas de pluie, le samedi 13 juin) de 9 heures à 13 heures pour l'activité « Squeegy d'un jour » en autant que la Maison des Jeunes informe la Sûreté du Québec de cette activité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-162

Signature de la servitude - eaux pluviales

Il est propos par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser le maire Rosaire Croteau et la directrice générale Sylvie Tardif à signer l'acte notarié établissant des servitudes de conduites d'eaux pluviales sur le lot no 331-9-2 étant la propriété de Jean-Guy Breton et Viviane Fortier et sur le lot no 331-12 étant le propriété de 7105941 Canada ltd. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-163

Signature de la fiche de réseau de conduites d'eaux pluviales

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer les documents d'ouverture d'une fiche immobilière pour le réseau de conduites d'eaux pluviales (Thetford) pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-164

Réparations à l'aréna

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu de mandater Construction René Lambert pour effectuer les travaux de rénovation du mur avant de l'aréna selon l'estimation faite de 7 900 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-165

Démission de l'inspecteur en environnement et permis

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter la démission de Mme Vicky Labranche comme inspecteur en environnement et permis selon sa lettre datée du 27 avril 2015. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-166

Rapport d'environnement

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport d'environnement d'avril 2015 tel que présenté par Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-167

Rapport de voirie

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu d'accepter le rapport de voirie d'avril 2015 tel que présenté par Constant Roberge, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 7 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2015-05-168

Présentation des comptes

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Renée Vigneault et résolu de payer les comptes du mois d'avril 2015 tels que présentés pour un montant de 228 163.43 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-169

Rapport des loisirs

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport des loisirs d'avril 2015 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de la responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-170 Commandite pour la 10^e saison du Marché public

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de verser une commandite de 500 \$ aux Loisirs de Saint-Ferdinand pour souligner la 10^e saison du Marché public de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-171 Fonds Agri Esprit

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser la responsable des loisirs Diane Vigneault à présenter une demande de soutien financier dans le cadre du programme Fonds Agri Esprit pour un projet de terrain de tennis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-05-172 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Paul-André Bégin et résolu que la présente séance soit levée à 20h25. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière